SUR LES PAS DE GARGANTUA

Départ : Mairie de NEAUFLES-AUVERGNY
Longueur : 9 km (2h15 à pied)
Balisage : jaune
Dénivelé : + 70 m - 55 % de chemins non goudronnés

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRdP et PR

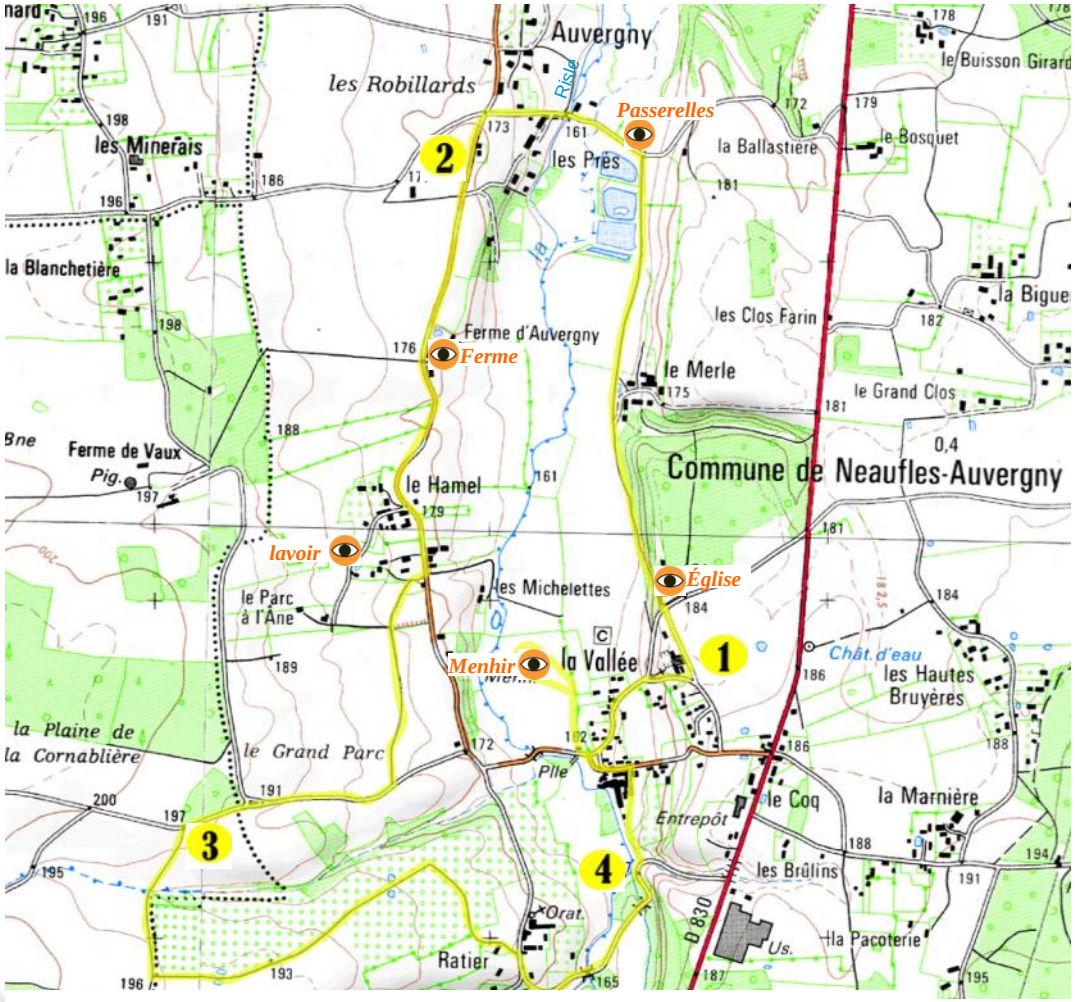

Source : Scan25® IGN 2020© Licence 40001248 - Copie et reproduction interdite.

0 — 1 km

Légende :
Curiosités

① En regardant la pancarte de départ, partir vers la droite. Au carrefour, prendre le chemin de terre à gauche de l'église. Continuer jusqu'à la route en remarquant quelques beaux vieux arbres « têtards ». A la route, prendre le petit chemin surélevé en bordure du goudron, sautant de passerelle en passerelle. Traverser la Risle et continuer sur la route.

② Passer devant l'enclos en brique : c'est l'ancien cimetière d'Auvergny avec sa chapelle et la mairie. Continuer et passer devant la ferme d'Auvergny et ses bâtiments anciens (four à pain, chapelle…). Au hameau du Hamel, partir vers la gauche. Au carrefour suivant, tourner à droite et continuer sur le chemin entre les champs. Suivre la route à droite. Laisser la route allant vers la ferme de Vaux à droite et continuer.

③ Au bout du petit bois, prendre le chemin de terre en face du petit poteau de bois. Passer le fossé, puis tourner a gauche au jalon de bois et continuer jusqu'au hameau de Ratier. Tourner à droite, puis descendre tout de suite à gauche vers la Risle. La traverser deux fois.

④ Avant le virage en épingle, prendre la sente (aux moines) à gauche, longeant la rivière. *Au bout du chemin, partir à gauche. Au carrefour, prendre le chemin en face pour s'approcher de la "pierre de Gargantua" et revenir jusqu'à ce carrefour. Attention, terrain privé, restez sur le chemin.* Tourner à gauche, traverser le hameau de "la Vallée", passer devant le calvaire et remonter à la mairie en traversant le jardin public.

Document réalisé par Normandie Sud Tourisme en partenariat avec la FDRP.

Retrouvez d'autres itinéraires en Normandie Sud Eure :
www.normandie-sud-tourisme.fr
Rubrique *Loisirs et Détente*

A voir au cours de la balade...

EGLISE SAINT-HILAIRE

XVIème siècle. L'église orientée est construite selon un plan longitudinal à un vaisseau et à quatre travées. Un corps de bâtiments est accolé au chevet plat. La façade occidentale, à mur pignon, comporte une porte en arc en plein cintre, encadrée par deux puissants contreforts. Elle est dominée par un clocher de section carré, percé de baies d'abat-sons. Il est surmonté d'une flèche à ligne faîtière, couronnée d'une croix de faîtage. L'église est couverte d'un toit en bâtière. Les murs de l'édifice sont percés de baies en plein cintre et sont épaulés par des contreforts.

Source : Observatoire du Patrimoine Religieux

LES PASSERELLES

Au début du XXème siècle, non loin de là, un moulin à blé fut transformé en usine de laminage et tréfilerie de cuivre pour réaliser essentiellement des ressorts de matelas. La petite entreprise familiale prospéra jusqu'au début de la seconde guerre mondiale en employant 25 à 30 personnes. Deux cités servaient à loger les ouvriers. Les passerelles étaient utilisées lors de la crue de la Risle. Elles permettaient aux ouvriers de passer d'une rive à l'autre.

LA FERME D'AUVERGNY

C'est au XIIIème siècle que cette propriété et ses dépendances ont été données à l'abbaye de Lyre par Arnauld de Bois-Arnault. Cette famille était depuis plusieurs générations attachée aux châtelains de Breteuil. Les bâtiments de la ferme font partie de l'ancien château d'Auvergny. D'un aspect féodal, elle est entourée de murs en cailloux réunis avec un bastion rond au coin du mur vers l'ancienne église d'Auvergny. La haute et vaste grange en cailloux, percée de lancettes cintrées, était la chapelle du château.

ARBRES TETARDS

Un arbre têtard est un arbre dont la forme caractéristique, en « grosse tête », résulte d'un mode d'exploitation spécifique, par étêtages réguliers, en vue de l'autoproduction de bois de chauffage ou de bois de tressage. Le feuillage frais, après émondage, peut servir à l'alimentation animale et les branches séchées au fourrage d'appoint.

LA PIERRE DE GARGANTUA

Le mégalithe est situé au milieu d'un champ au nord de la commune de Neaufles-Auvergny. C'est un bloc de grès de 4 m de haut sur une largeur moyenne de 2,10 m et d'une épaisseur de 0,85 m. Le pourtour au niveau du sol est de 5,36 m et à hauteur d'homme de 4,20 m.

Le monument date du Néolithique. Sa plus ancienne mention date de 1298. Le vicomte de Pulligny décrit le mégalithe en 1879 comme « une pierre de 4 m de hauteur portant le nom de Gargantua ». Mais c'est Léon Coutil, président de la Société préhistorique française, qui en donne une description précise dans son « Inventaire des menhirs et dolmens de France : Eure » paru en 1896. Le menhir est finalement classé au titre des monuments historiques par arrêté du 22 juin 1934.

L'utilisation de cette pierre très dure pour aiguiser les outils agricoles a donné naissance à des légendes qui attribuent au géant Gargantua l'apport de cette pierre. Voici la version du vicomte de Pulligny publiée en 1879 :

« Le seigneur Gargantua, qui voyageait sans cesse par monts et par vaux, se trouva un jour, en plein temps de moisson, près la ville de Rugles ; il examinait les blés, pesant le grain en sa large main, et encourageant les travailleurs de quelque parole advenante. Il arriva en un grand champ avoisinant Neaufles-sur-Risle, et là, apercevant des moissonneurs qui n'en pouvaient mais, vu la grande chaleur du jour : « Eh ! mes pauvres enfants, que de mal et de sueurs pour si mince résultat, dit-il ; laissez-là sapes et faucilles, je vais vous bailler un peu d'aide » ; et courant vers la ville de Rugles, déjà célèbre par ses fonderies de fer, il en rapporta une grande faux, avec laquelle il abattit d'un seul coup la récolte, non sans, toutefois, avoir aiguisé avec cette large pierre qu'il tenait d'une seule main, sa faux qu'oncques ne put jamais retrouver. Quant à la pierre à aiguiser, elle resta plantée sur le sol, à la place même où Gargantua la jeta. Mais si le géant n'en fit plus usage, il n'en fut pas de même des ouvriers du pays qui, depuis lors, s'en servent pour affiler leurs outils. »

Vicomte de Pulligny, « L'art préhistorique dans l'Ouest et notamment en Haute Normandie », *Recueil de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, éd. Imprimerie Charles Hérissey, Évreux, 1879, p. 252.